



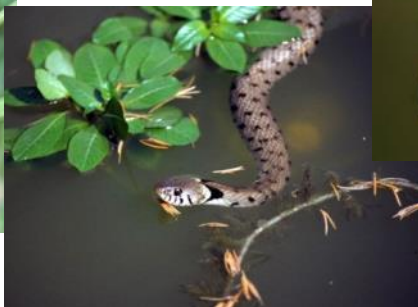
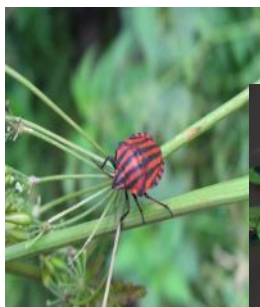
Vienne-en-Val

Inventaire de biodiversité sur la commune

2021-2022



Diversité du monde vivant...



Des espèces...



Des écosystèmes...

Sans oublier la diversité génétique...



Coccinelle asiatique



**38 543 espèces
menacées en 2021
(28 %) UICN**



L'érosion de la biodiversité est aussi **un phénomène local ...**

17 % des espèces sont menacées en région Centre-Val de Loire



Leucorrhine à gros thorax (EN)



Hibou des marais (CR)



Pélobate brun (CR)



Adonis couleur de feu (CR)

Sans oublier **les espèces déjà disparues** ni la raréfaction de la biodiversité ordinaire ...

Et pourtant, l'Homme dépend étroitement des espèces sauvages...

- ✓ **Valeurs écologiques**

Purification de l'air et de l'eau, régulation des climats, limitation des ruissellements, fertilisation des sols...

- ✓ **Valeurs économiques et médicales**

Aliments, médicaments, biomimétisme, auxiliaires de cultures, pollinisation des fleurs ...

- ✓ **Valeurs esthétiques, récréatives, culturelles**



LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

Une association loi 1901 qui œuvre **depuis plus de 75 ans** à **l'étude**, la **sensibilisation** et la **protection** de la nature et de l'environnement.

Nos objectifs :

- ✓ **étudier et protéger** les milieux naturels ;
- ✓ **veiller et participer activement** à la préservation de la faune, de la flore et des habitats ;
- ✓ **éduquer** tous les publics à l'environnement par une vulgarisation scientifique rigoureuse ;
- ✓ **participer** au débat public auprès des institutions locales, départementales, régionales ou nationales ;
- ✓ **engager** toute action visant à réduire les impacts néfastes de l'homme sur son environnement.





©Force Motrice_Jean Dubranda

IBC : *Inventaire de la biodiversité dans la commune* Connaître **et** sensibiliser **et** assister les communes



VIENNE-EN-VAL – Sites étudiés

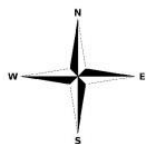
Inventaire de Biodiversité Communale
Commune de Vienne-en-Val

Localisations des sites IBC

Légende

Site IBC

- 1 - La Bergeresse
- 2 - Ferme de la petite Bergeresse
- 3a - D14
- 3b - D12
- 4 - Etang de la Maugerie
- 5 - Lotissement du Pléssis
- 6 - Ferme de la Basilière
- 7a - La Violière
- 7b - L'Audillère
- 8 - Zone brûlée
- 9 - Ferme de Rigotte
- 10 - La Vanelière
- Limite communale



0 500 1000 m



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 02.2021



Source : IGN, BDOrtho 2016

VIENNE-EN-VAL EN IMAGES

➡ Quelques uns des sites et milieux étudiés :



Boisements, cultures, prairies, zones ensauvagées, zones humides, cours d'eau

PROTOCOLES

FLORE (2021)

Recherche des plantes par type de milieux, de mars à septembre.



Parcours à pied de l'ensemble des sites en notant chaque espèce rencontrée.

Localisation précise des espèces patrimoniales et invasives.



PROTOCOLES

AMPHIBIENS (2021)

Inventaire des anoures (grenouilles et crapauds) et des urodèles (tritons et salamandre) dans les zones humides, de février à juin.



Anoures

Écoute nocturne des mâles chanteurs à deux moments-clés de l'année (mars/avril et mai/juin).

Recherche à vue de pontes et de têtards.



Urodèles

Capture de larves et d'adultes à l'épuisette ou grâce à des nasses.

PROTOCOLES

REPTILES (2021)

Inventaire des serpents, des lézards et des orvets dans les milieux embroussaillés (lisières, fourrés...), d'avril à septembre.



Recherche à vue durant les matinées ensoleillées.

Mise en place et contrôles réguliers de **plaques noires** utiles aux reptiles pour se réchauffer.

PROTOCOLES



Oiseaux (2021)

Inventaire du nombre d'espèces par échantillonnages répétés, d'avril à juin.

Points d'écoute de 20 minutes le long de parcours-échantillons ;

Deux passages : avant et après le 8 mai, au lever du jour ;

Tous les oiseaux vus ou entendus sont notés.



PROTOCOLES

Evaluation de la patrimonialité

Statut de protection : réglementation nationale et régionale ; espèce citée dans les directives européennes « Oiseaux » et « Habitats-Faune-Flore ».

Intérêt pour l'identification des ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique).

Classification dans le Livre rouge régional :

Espèces menacées								
RE	CR	EN	VU	NT	LC	DD	NA	NE
Disparue au niveau régional	En danger critique	En danger	Vulnérable	Quasi menacée	Préoccupation mineure	Données insuffisantes	Non applicable	Non évaluée

Espèces SIQF (Insecte saproxylique indicateur de la qualité des forêts).

Espèces d'intérêt entomologique et/ou biogéographique.

Les espèces **protégées** par la loi française

- Protection nationale (L 411-2 du Code de l'Environnement, inscrites sur la liste nationale (R 211-1 et suivants) ou régionale



- Sont interdits la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel.
- Ainsi que la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux

Les espèces et milieux d'intérêt européen

- Listées à l'annexe I de la **directive « oiseaux »** (*espèces dont les habitats doivent faire l'objet de mesures de protection*)
- Listées aux annexes II ou IV de la **directive « faune-flore-habitats »** (II : *espèces dont les habitats doivent faire l'objet de mesures de protection* ; IV : *espèces strictement protégées*)



Espèce commune >< espèce rare
Espèce migratrice >< espèce sédentaire
Espèce nicheuse >< espèce de passage



> <



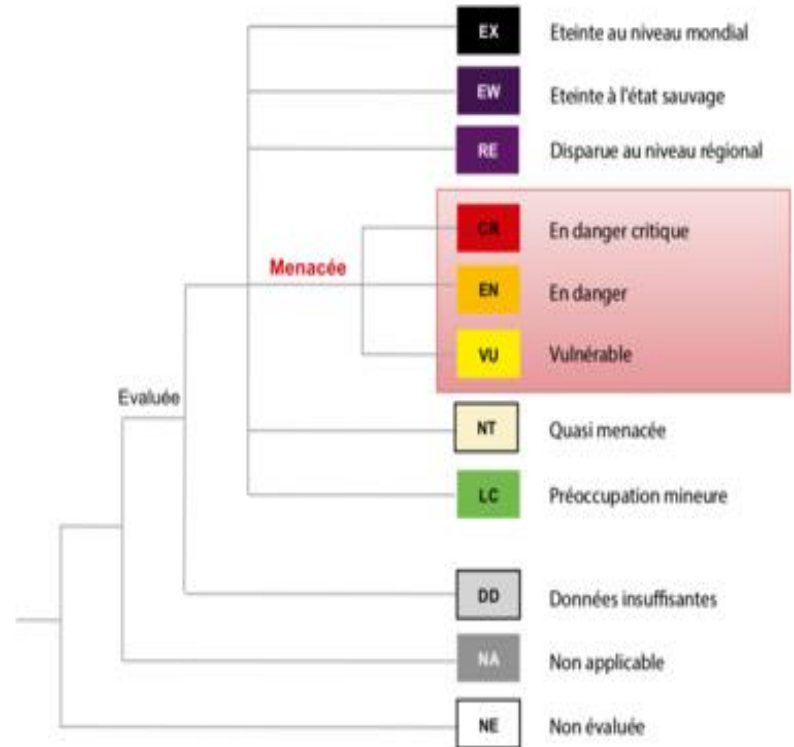
> <



> <



Les espèces menacées



Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)



Vienne-en-Val

Résultats des inventaires



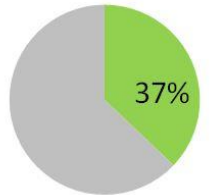
La flore

➔ 440 espèces recensées sur le terrain (+ 91 dans la bibliographie)

0 (+3) espèces protégées

7 (+8) espèces déterminantes des ZNIEFF

9 (+ 7) espèces assez rares à rares dans le département



Nielle des blés

Déterminante ZNIEFF
Danger critique d'extinction



Molène fausse blattaire

Rare



Bugle pyramidal

Déterminante ZNIEFF
Menacé (« vulnérable »)

Intérêt des zones agricoles en agriculture biologique, des friches, pelouses, landes, tranchées forestières, queues d'étangs, mares végétalisées...

La flore

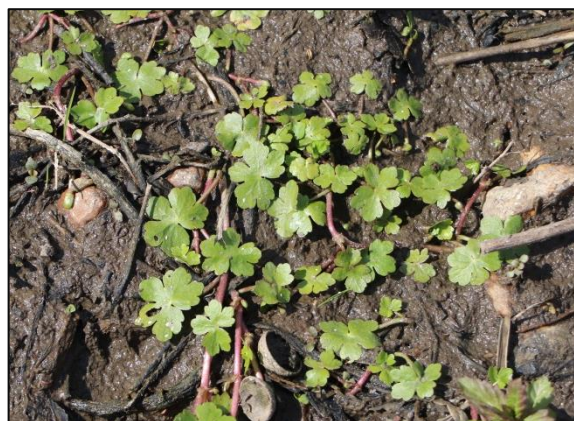
➔ ...mais aussi des espèces invasives !

Trois espèces invasives avérées, une espèce en liste d'observation.



Mahonia faux-houx

Liste d'observation



Hydrocotyle fausse-renoncule

Invasive prioritaire



Jussie à grandes fleurs

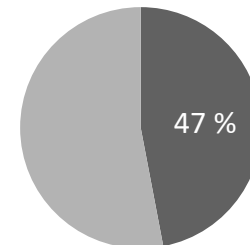
Invasive prioritaire

Susceptibles de dégrader les habitats naturels à court ou moyen terme.

Les amphibiens

➔ Sept espèces recensées

- Une espèce déterminante des ZNIEFF et quasi-menacée
- Une espèce d'intérêt européen (la Rainette verte)
- Toutes les espèces sont protégées (sauf la Grenouille verte, qui peut être consommée)



Crapaud calamite

Protection nationale
Déterminante ZNIEFF
Quasi-menacé



Salamandre tachetée

Protection nationale



Grenouille agile

Protection nationale

Intérêt des zones humides, notamment des mares, en forêt ou insérées dans un réseau écologique bien préservé.

Les reptiles

➔ Cinq espèces recensées

Toutes protégées au niveau national



Vipère aspic

Protection nationale



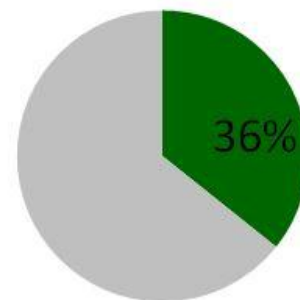
Couleuvre
helvétique

Protection nationale



Lézard vert

Protection nationale



14 espèces de reptiles
dans le Loiret

Intérêt des mosaïques de milieux ouverts et de broussailles : friches, lisières forestières, haies, espaces « délaissés »..

Les oiseaux

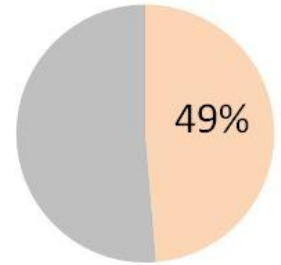
➔ 94 espèces recensées dont 79 % sont nicheuses

12 figurant à l'annexe I de la Directive Oiseaux

22 nicheuses déterminantes des ZNIEFF

8 rapaces

15 menacées, 11 quasi-menacées



150 espèces
nicheuses dans le
Loiret



Autour des palombes

Protection nationale
Vulnérable



Linotte mélodieuse

Quasi-menacée



Huppe fasciée

Directive Oiseaux
Protection nationale

Les oiseaux

12 espèces listées à l'**Annexe I de la Directive « Oiseaux »**

Des oiseaux qui ont un habitat bien spécifique



Pic mar



Circaète Jean-le-Blanc



Pie-grièche écorcheur

Les oiseaux

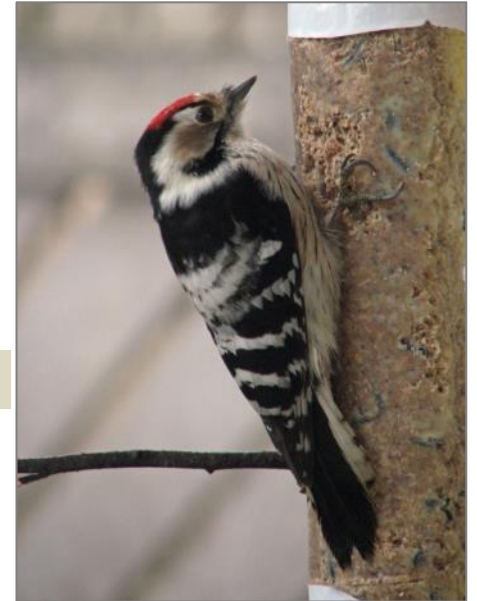
26 espèces menacées en région ou déjà éteintes comme nicheuses



Cochevis huppé (VU)



Vanneau huppé (VU)



Pic épeichette (NT)



Tarier des prés (CR)

Les oiseaux

*Intérêt des **boisements** : vieux arbres, arbres à **cavités**, **arbres morts**, sous-étage bien développé.*

*Intérêt des **friches** et **broussailles** : végétation spontanée, **ronciers**, ourlets forestiers.*

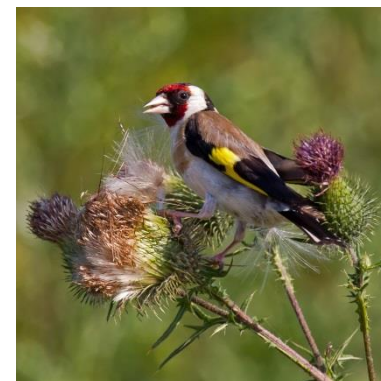
*Ce sont des sites **d'alimentation** et de **nidification**, sites **refuges** pour les oiseaux de milieux agricoles.*



Pic épeiche



Rossignol



Chardonneret

Autres inventaires

- ➔ 11 espèces de mammifères terrestres
deux protégées au niveau national



Lapin de Garenne



Hérisson d'Europe

Protection nationale



La vie sauvage dans la commune

Préconisations de gestion



Gestion des sites étudiés

- ➡ Le croisement des inventaires permet d'établir **un premier diagnostic écologique des sites.**
- ➡ Ce diagnostic permet **d'orienter la gestion pour conserver, voire améliorer, leur biodiversité.**
- ➡ Ces éléments sont résumés, pour chaque site, dans **une fiche de synthèse transmise à la commune.**
- ➡ **Les autres espaces naturels de la commune peuvent également bénéficier de la gestion proposée.** Tous les espaces non bâtis sont importants pour le déplacement et la circulation des espèces, dans l'esprit des **trames verte et bleue.**

Lotissement du Pléssis en quelques mots

Inventaire de Biodiversité Communale
Commune de Vienne-en-Val

Enjeux et pistes de gestion

Espèces remarquables

Plantes vasculaires

- ▲ *Trifolium subterraneum*
- ▲ *Vicia lathyroides*
- ▲ *Vincetoxicum hirundinaria*

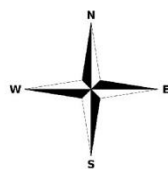
Amphibiens

- Crapaud "commun"

Oiseaux

- Hirondelle de rivage
- Linotte mélodieuse

■ Limite du site



0 50 100 m



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 10.2022

Lotissement du Pléssis LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES



Source : LNE, BD Ortho 2016, BRGM

Lotissement du Pléssis en images



La zone humide



Trèfle enterreur



Pic vert



Crapaud « commun »



Agrion jouvencelle



Vesce printanière

Le lotissement du Pléssis en quelques mots

➔ Description

Lotissement pavillonnaire émaillé de lagunes pluviales.

➔ Diversité ordinaire

139 espèces végétales

4 insectes

2 amphibiens

22 oiseaux

➔ Espèces remarquables

3 espèces végétales patrimoniales

1 amphibien patrimonial



➔ Enjeux à prendre en compte

Qualité des plans d'eau

Perméabilité du sol

Le lotissement du Pléssis

Pistes de gestion

Objectif 1	Ménager quelques zones-refuges pour la faune et la flore
Action 1-1	Favoriser l'apparition de micro-habitas pour la faune et la flore sur les espaces enherbés , en ménageant une bande de un à deux mètres, non entretenue, le long des lisières avec les propriétés riveraines, au pied des plantations, etc. Cette bande serait fauchée une fois tous les deux ans.
Action 1-2	Favoriser l'apparition d'une végétation spontanée, fournie , au bord des lagunes en gérant moins intensément les berges. Une bande d'un à deux mètres pourraient ainsi ne plus être gérée qu'une fois tous les deux ans, avec export des produits de la fauche.
Action 1-3	Agrémenter et gérer durablement les massifs Ménager quelques nouvelles plantations (arbustes ou buissons) intéressantes pour la faune, en optant toujours pour des espèces locales, à fleurs et à fruits, nécessitant un apport modéré en eau (plantes aromatiques, de haie champêtre, fruitiers...). Veiller à une gestion durable de ces massifs par un paillage et un entretien adapté.
Objectif 2	Mettre en place une gestion différenciée des espaces actuels
Action 2-1	Initier une gestion différenciée des espaces en herbe. Limiter les tontes sur l'ensemble des surfaces en herbe. Diminuer la fréquence et augmenter la hauteur minimum de l'herbe (10-15 cm). L'absence de tonte entre avril et juin serait souhaitable sur les secteurs les moins fréquentés.
Objectif 3	Conserver la capacité d'absorption de la lagune pluviale
Action 3-1	Conserver la végétation en place Favoriser la faune du sol. Sensibiliser les riverains à l'impact néfaste des produits chimiques sur la faune du sol.
Action 3-2	Eviter le tassement du sol Eviter de circuler avec des engins lourds dans et à proximité des lagunes.

Le lotissement du Pléssis



La végétation spontanée favorise la faune du sol qui favorise la perméabilité du sol. Sol et végétation sont de précieux pièges à carbone...

→ **Sol vivant !**



Étang de la Maugerie

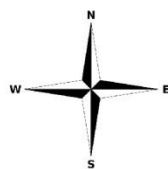
Inventaire de Biodiversité Communale
Commune de Vienne-en-Val

Espèces remarquables

Oiseaux

■ Linotte mélodieuse

□ Limite du site



0 25 50 m



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 10.2022

Étang de la Maugerie
LOCALISATION DES ESPÈCES REMARQUABLES



Source : LNE, BD Ortho 2016, BRGM

L'étang de la Maugerie en images



L'étang



Agrion élégant



Mésange charbonnière



Lierre



Linotte mélodieuse

L'étang de la Maugerie en quelques mots

➔ Description

Petit étang communal, consacré à la pêche des enfants



➔ Diversité ordinaire

85 espèces végétales

2 insectes

1 amphibien

21 oiseaux



➔ Espèces remarquables

1 oiseau presque menacé

➔ Enjeux à prendre en compte

Attractivité de l'espace récréatif

Qualité de l'eau

Zones refuges pour la faune



L'étang de la Maugerie

Pistes de gestion

Objectif 1	Permettre l'accueil d'une plus grande diversité d'espèces végétales
Action 1-1	Réaménager les berges, sur au moins un tiers du pourtour, avec des pentes douces pour permettre à la végétation de se densifier et de se diversifier.
Action 1-2	Empêcher (végétation dissuasive, barrière, panneau...) l'accès aux berges sur au moins un tiers du pourtour pour créer des zones refuges pour la faune. Y laisser pousser ou y installer (plantation, semis) une végétation favorable à l'accueil de la biodiversité (buissons, hélophytes...)
Objectif 2	Continuer d'entretenir l'étang
Action 2-1	Continuer les opérations de vidanges, d'assec et de remplissage afin de limiter le développement de la vase, ou la prolifération d'éventuelles maladies piscicoles...
Action 2-2	Laisser se développer la végétation aquatique (herbiers, hélophytes...) qui a un grand pouvoir d'épuration des eaux, sert de support de ponte aux amphibiens tritons...) et aux insectes (libellules en particulier).
Objectif 3	Préserver les espèces présentes
Action 3-1	Peu d'espèces sauvages fréquentent le site actuellement mais elles pourraient être plus nombreuses si la végétation était plus fournie et si une marge de quelques mètres (4-5 mètres) était ménagée sur le pourtour de l'étang.
Action 3-2	Sensibilisation, par la pose de panneaux, au respect de la faune et de la flore en place.
Action 3-2	En particulier, éviter la surpopulation en canards. Leurs déjections souillent l'eau et empêchent le développement d'autres espèces. Sensibiliser les habitants aux effets néfastes du nourrissage.

La Violière et l'Audillère en quelques mots

Inventaire de Biodiversité Communale
Commune de Vienne-en-Val

Espèces remarquables

Plantes vasculaires

- ▲ Carex elata
- ▲ Erica scoparia
- ▲ Galium uliginosum
- ▲ Tuberaria guttata
- ▲ Verbascum virgatum

Amphibiens

- Crapaud "commun"
- Grenouille agile
- Salamandre tachetée
- Triton palmé

Reptiles

- Couleuvre helvétique
- Lézard des murailles
- Orvet fragile
- Vipère aspic

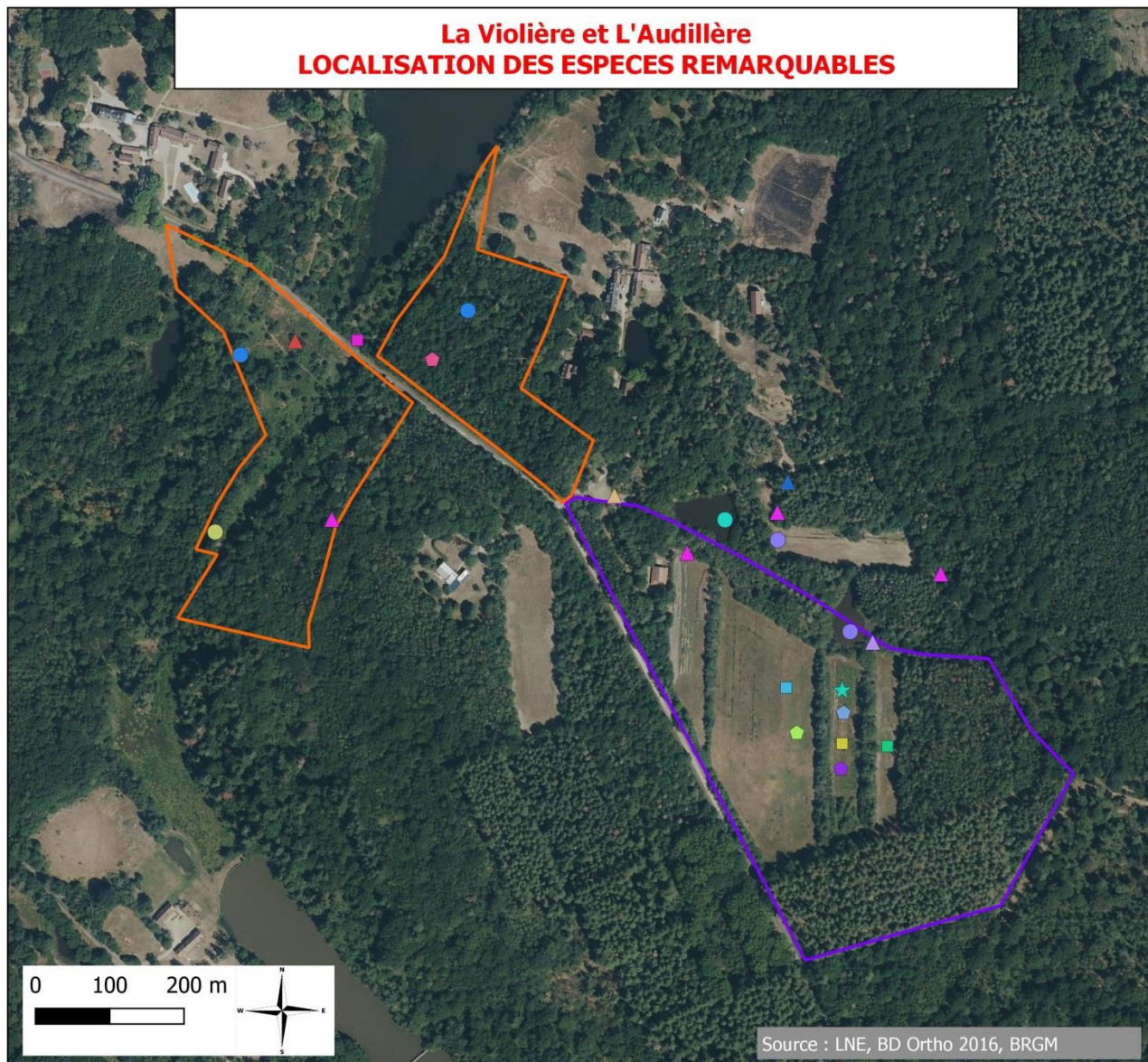
Oiseaux

- Pic épeichette
- Pic noir
- Pigeon colombin
- Pouillot fitis

Papillons

- ★ Aporia crataegi

- La Violière
- L'Audillère



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 10.2022

La Violière et l'Audillère en images



La zone humide
(Audillère)



Œillet velu



Pic noir



Salamandre tachetée



Violière



Gazé

La Violière et l'Audillère en quelques mots

➡ Description

Mosaïque de milieux (prairies, boisements, mares,...)

➡ Diversité ordinaire

203 espèces végétales

44 insectes

5 amphibiens

4 reptiles

37 oiseaux

➡ Espèces remarquables

5 espèces végétales patrimoniales

1 insecte patrimonial

4 amphibiens patrimoniaux

4 reptiles patrimoniaux

4 oiseaux patrimoniaux

➡ Enjeux à prendre en compte

Conserver la mosaïque de milieux

Conserver la capacité d'accueil des zones boisées

Conserver la capacité d'accueil des zones humides



La Violière et l'Audillère

Pistes de gestion

Objectif 1	Conserver la mosaïque de milieux
Action 1-1	Maintenir le maillage écologique , avec des haies riches en rosacées (aubépines, prunelliers, pommiers sauvages...) favorables au Gazé (<i>Aporia crataegi</i>) et des prairies riches en fleurs. Si un broyage annuel est nécessaire, le faire une fois par an, à l'automne.
Action 1-2	Conserver les milieux ouverts intra-forestiers, en favorisant le pâturage naturel par cervidés, les lapins... Si un broyage annuel est nécessaire, le faire une fois par an, à l'automne.
Action 1-3	Conserver des lisières ensauvagées, avec un manteau et un ourlet fonctionnels (essences variées, végétation fleurie, polystructurée et ensauvagée).
Action 1-4	Conserver des zones de broussailles, de ronciers. Elles sont favorables aux reptiles, à certains oiseaux aux petits mammifères. Ce sont des zones refuges et des zones d'alimentation importantes.
Objectif 2	Conserver la capacité d'accueil des zones boisées
Action 2-1	Conserver du bois mort sur pied et au sol pour augmenter la diversité des insectes saproxyliques.
Action 2-2	Conserver les arbres à cavité ou sénescents , dans la limite qu'autorisent les règles de sécurité. Ils accueillent de nombreuses espèces cavicoles (insectes, oiseaux, chauves-souris).
Action 2-3	Sacraliser les arbres remarquables présents au cœur des boisements.
Action 2-4	Favoriser le sous-étage , le cas échéant en gérant la charge en cervidés.
Action 2-5	Conserver des zones de quiétude absolue , en limitant le dérangement.
Objectif 3	Conserver la capacité d'accueil des zones humides
Action 3-1	Garantir la présence d'eau tout au long de l'année , pour assurer la survie des espèces liées aux milieux humides
Action 3-2	Préserver, voire favoriser, la végétation riveraine qui sert de refuge à la faune, en veillant toutefois à maintenir des zones d'ensoleillement sur le plan d'eau pour favoriser la végétation aquatique (support de ponte des amphibiens, oxygénation de l'eau, protection des têtards contre les poissons...).
Action 3-3	Eviter toute circulation d'engins au printemps et en été à travers les fossés, les ornières, sur le bord des mares ou des queues d'étang. Eviter toute circulation d'engins en sous-bois pendant l'hiver , au moment où les amphibiens sont en hibernation.

La sensibilisation, un volet important de l'IBC

Cinq animations ont été organisées pour les enfants de l'accueil de loisirs « Graine de Soleil », **pour un total de 74 enfants sensibilisés** :

18 mai, « *Découverte sensorielle de la nature* » ;

8 juin, « *Découverte des petites bêtes terrestres* ». Observation des invertébrés du sol avec les boîtes loupes pour essayer de les identifier et les dessiner ;

22 juin, « *Construction d'aménagements pour la faune* », construction de nichoirs à mésanges ;

29 juin, « *Découverte des petites bêtes aquatiques* » et « *Découverte des insectes et de leurs rôles d'auxiliaires* » à l'étang de la Sauvagère.



Récapitulons :

des clés pour l'accueil de la biodiversité !

- Maintenir tant que possible les zones en libre évolution ;
- Laisser chaque fois que c'est possible évoluer la végétation spontanée ;
- Conserver et favoriser les haies vives ;
- Conserver des bandes enherbées au pied des composantes verticales du paysage (haies, lisières, alignements d'arbres, bosquets...) ;
- Privilégier quand cela est possible des essences issues du « végétal local » pour les plantations ;
- Utiliser des essences indigènes à fleurs et à fruits pour les diverses plantations (haies, massifs...).



*Merci
pour votre attention*

Crédit photographique :

© Loiret Nature Environnement

© Wikimedia Commons

